

Bruxelles, le 19 avril 2024
(OR. fr)

9083/24

PE-QE 29

NOTE POINT "I"

Origine: Secrétariat général du Conseil
Destinataire: Comité des représentants permanents

Objet: **Réponses à des questions avec demande de réponse écrite soumises
au Conseil par des membres du Parlement européen**
– Examen par le Coreper

Le Comité des représentants permanents est invité à examiner les projets de réponses aux questions avec demande de réponse écrite figurant dans les documents énumérés à l'annexe de la présente note.

En application de l'article 12, paragraphe 2, point a), du règlement intérieur du Conseil, la présidence a l'intention de proposer de recourir à la "procédure de silence" pour l'adoption des textes des réponses aux questions avec demande de réponse écrite susmentionnées.

Réponses à des questions avec demande de réponse écrite soumises au Conseil par des membres du Parlement européen

- a) E-000190/2024 - Rovana Plumb (S&D)
Situation des transporteurs routiers aux frontières de l'espace Schengen
8396/24 PE-QE 26
 - b) P-000551/2024 - Angel Dzhambazki (ECR)
Conditions Schengen pour la Bulgarie et la Roumanie
8398/24 PE-QE 27
 - c) P-000555/2024 - Anna Cavazzini (Verts/ALE)
Suppression des changements d'heure saisonniers - position actuelle du Conseil
8401/24 PE-QE 28
-